

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FFMNS

A la Maison des Associations

80Bd du Général Leclerc 92110 Clichy La Garenne.

Et en

Visio conférence

Le Samedi 16 mars 2024

.....

1°) Ouverture de l'Assemblée Générale

La Présidente Sandie Nahoum déclare l'ouverture de l'AG à 10h00.

Participants :

Le quorum est atteint l'Assemblée Générale peut continuer.

2°) Lecture du rapport moral et d'activité par la Présidente Sandie NAHOUM

La Présidente Sandie Nahoum fait lecture de son rapport moral à l'assistance. (Annexe 1)

Aucune question n'étant posée.

- Vote du Quitus moral :

Le Rapport Moral est voté à l'unanimité.

3°) Présentation par le trésorier Ludovic Bonkoski et du cabinet Bizouard du Rapport financier année 2023, comprenant :

Le cabinet BIZOUARD présente le Compte de Résultat de l'année 2023 et du Bilan au 31 décembre 2023 est fait de manière concise et précise. Les compte ne présentant pas d'anomalie.

Aucune question n'est posée.

- Vote du Quitus financier

Le Compte de Résultat et du bilan 2023 est voté à l'unanimité

Le quitus est donné au trésorier pour l'année 2023.

4°) Présentation du budget prévisionnel

La présentation est faite par le trésorier qui a travaillé en collaboration avec le Cabinet BIZOUARD.

Aucune question n'est posée.

- Vote du budget prévisionnel :

Le prévisionnel 2024 est voté à l'unanimité.

5°) Présentation des tarifications fédérales pour la saison 2022 (Annexe 2)

Monsieur le trésorier propose une augmentation des tarifs fédéraux de 1 €uro pour les frais de gestion (FDG) de 2 €uros pour la licence et de 10 €uros pour l'adhésion (Proposition du Bureau Directeur de la FFMNS : FDG 11 €uros Licence 22 €uros Affiliation 160 €uros)

Un débat est ouvert et la proposition qui semble convenir est mise aux votes.

12 €uros pour les FDG

24 €uros pour la licence 2024/2025

210 €uros pour l'affiliation adhésion

Ces tarifs seront applicables au 1° septembre 2024

- Vote des tarifications fédérales proposé par l'assemblée :

La tarification est votée à l'unanimité.

Pour les questions diverses Monsieur Hugues Leblanc (président CFD 35) indique qu'il rencontre beaucoup de difficultés avec la certification QALIOPI. Monsieur Stephane Guilleneuf (président CFD 44) trouve la procédure trop lourde pour des associations et des bénévoles. Une réunion va être mise en place au plus vite pour faire une proposition.

Monsieur Sébastien Louveau (formateur CFD 44) demande qu'avec l'augmentation des tarifs il y ai un meilleur accompagnement sur les documents pédagogiques. L'Équipe Pédagogique Nationale travail dessus.

Madame Evelyne Selon (présidente CFD Paris) indique qu'il nous faut renforcer notre prise en compte des personnes porteuses de handicap dans nos formations et différents supports.

6°) Présentation des pistes de réflexions pour compenser la « perte » momentanée de formation continue des PSE 1 et PSE 2.

Axel Lamotte (membre du Comité Directeur) présente plusieurs axes pour que les associations évitent des pertes sur l'année 2024.

7°) Clôture de l'Assemblée Générale FFMNS 2023

La fédération encourage les associations à faire remonter leurs questions, leurs actualités sur l'adresse mail de la présidente.

La Présidente remercie tous les participants à cette Assemblée Générale FFMNS 2023.

Plus aucune question n'étant soulevée, la Présidente clôture cette Assemblée Générale FFMNS 2022 à 16h30.

PARIS, LE 17 MARS 2024

PROCES VERBAL CERTIFIE CONFORME (3 PAGES)

La Présidente de la FFMNS

Le Secrétaire Général de la FFMNS



Sandie Nahoum

Philippe Micaelli



FFMS
NAGER SAUVER

FÉDÉRATION FRANÇAISE
MAÎTRES-NAGEURS SAUVETEURS

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2023

23 Rue de la Sourdière 75001 Paris
www.ffms.fr

Fondée en 1927 –

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 14 décembre 1956

Agréée par le Ministère des Armées (décision 15124 MA-CM-K)

Agréée par le Ministère de l'Intérieur (n° AN93-2023-2026)

Agréée par le Ministère du Travail (H31394/2023/SST-1/O/12)

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

Membre du Conseil National de la Protection Civile (CNPC)



Chères présidentes, chers présidents, chers membres de la Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (FFMNS),

Alors que nous avons clôturé une année pleine de défis et également pleine de réalisations, je suis honorée de vous présenter mon rapport moral pour cette année 2023.

Une année qui a été marquée par des moments significatifs, qui ont dynamisé notre fédération et renforcé nos missions de promotion de la sécurité aquatique et des premiers secours en France métropolitaine et ultramarine.

Notre fédération compte désormais 30 associations dédiées à nos missions, dont 25 centres de formation agréés et plusieurs en attente d'agrément préfectoral.

Ce réseau en croissance constante, témoigne de notre engagement fort vers l'excellence en matière de formation, d'éducation aux premiers secours, ainsi qu'en sauvetage aquatique dans tous les milieux.

En 2023, le travail de vos associations a permis à la FFMNS de délivrer un grand nombre d'attestations, de certifications, ce qui souligne l'importance de notre travail commun.

Malgré ces accomplissements, nous avons aussi fait face à des défis, notamment une baisse des affiliations suite au départ de certaines associations et une difficile communication avec le Ministère de l'Intérieur. Ces obstacles nous ont cependant

offre l'opportunité de réviser et d'améliorer nos référentiels de formation, garantissant ainsi que nos programmes restent parmi les meilleurs disponibles.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à l'Équipe Pédagogique Nationale (EPN) pour son dévouement, son dynamisme et son expertise exceptionnelle, certains supports et certains dossiers sont encore en cours de relecture. Une réunion de travail est prévue cet après-midi. Votre travail acharné et votre passion sont au cœur de notre réussite. Mes remerciements vont également aux membres élus et bénévoles au trésorier Mr Ludovick Bonkoski qui gère les factures, mais aussi l'édition des diplômes, les problèmes avec le Gestad (gestion des adhérents, site interne...)

Également à Axel Lamotte qui vérifie tous les procès-verbaux de formation avant l'édition des diplômes. Je n'ai d'ailleurs quasiment plus de correction de diplôme à faire.

Merci à Roland Meunier qui gère l'accompagnement des nouvelles associations.

Et enfin un grand merci à toutes nos associations affiliées pour leur engagement et leur contribution à nos missions communes.

Alors que nous avançons dans cette année 2024, je suis résolument remplie d'optimisme et de détermination. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour la sécurité de tous dans l'eau et au-delà, en formant des sauveteurs qualifiés et en sensibilisant tous les publics à l'importance des compétences en premiers secours.

Je vous remercie toutes et tous pour votre soutien efficace et votre dévouement à la cause de la FFMNS notre devise est depuis les débuts « Nager Sauver ». Ensemble, nous faisons la différence.

Avec toute ma considération,

Sandie NAHOUM

La Présidente de la Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs



RAPPORT D'ACTIVITES

Les effectifs à ce jour sur le site :

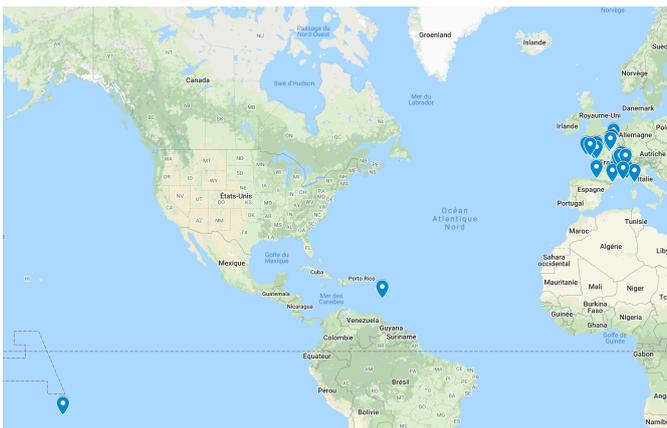
- 30 associations
- 20 Centres de Formation Départementaux et 6 en attentes d'agrément auprès des préfetures

Les implantations :

- Toute la France
- Dom Tom

Nos brevets fédéraux :

- Gymnastique Aquatique, Aqua-Forme
- Marche Aquatique
- Aquaphobie et Relaxation Aquatique



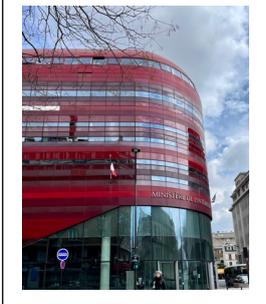
Chiffres des diplômes en secourisme délivrés par notre Fédération en 2023 :

GQS	PSC1		PSE1		PSE2		BNSSA		PICF	PAE FPS + PICF	PAE FPSC + PICF	PAE FF
FI	FI	FC	FI	FC	FI	FC	FI	FC	FI	FI	FI	FI
72	761	49	121	621	56	127	105	25	8	5	25	5

Chiffres des diplômes fédéraux délivrés par notre Fédération en 2023 :

Marche Aquatique	Aquaphobie et Relaxation Aquatique	Gymnastique Aquatique/ Aqua-Forme
5	7	0

24 avril, Rencontre au Ministère de l'intérieur avec le Lieutenant Rémy



Les interventions auprès de la presse pour défendre notre profession.



24 Mai, à Sevrans, 10 ans du dispositif « Mon école, ma ville mon club qui apprend gratuitement à nager aux enfants de CM2, pendant les petites vacances scolaire.



26 mai, participation à l'AG du CNPC.



3 juin, à Pornic la présidente à remis les récompenses la compétition de natation-sauvetage et les diplômes aux BNSSA.



Nos participations aux CAEPMNS.



Les Journées de Prévention de la Noyade auprès des écoles et des piscines.



Test juillet, à Blanc-Mesnil 15 jours secourisme/sauvetage pour les enfants CM2 ayant validés l'ASNS.



Juillet, Beach Tour



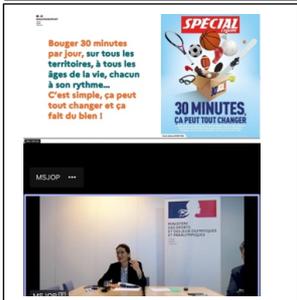
13 septembre, élection au CNOSF du président David Lappartient



28 septembre, au Campus de Condorcet.



20 novembre, présentation des 30 minutes bouger



Participation au comité de suivi EGESFA, par le Ministère des Sports et des JOP le 20 décembre



Les revues NAGER-SAUVER



Nos avancées

Au cours des dernières années, notre fédération a connu des avancées significatives qui témoignent de notre engagement continu envers la sécurité, la prévention, et la promotion de nos activités. Ces progrès, qui s'inscrivent dans le cadre de notre mission et de nos valeurs, méritent d'être soulignés. Voici les points saillants de nos réalisations récentes.

Renouvellement de Nos Référentiels Internes de Formation (RIF RIC) en secourisme pour 3 ans

Nous avons le plaisir d'annoncer le renouvellement de Nos Rif Ric pour une période de trois ans supplémentaires. Une étape cruciale de notre évolution. Cette initiative visait à réviser et à actualiser nos méthodes pédagogiques, nos contenus de formation ainsi que nos critères d'évaluation, pour répondre au mieux aux besoins actuels et futurs de nos apprenants ainsi qu'aux dernières avancées en matière de pratiques de secourisme. Ce projet a non seulement renforcé notre capacité à former des secouristes compétents et confiants, mais a également réaffirmé notre rôle essentiel dans la chaîne de survie au sein de la société. Notre ambition pour l'avenir reste guidée par le principe de l'amélioration continue, avec la conviction profonde que l'éducation au secourisme est un pilier fondamental.

Doublement du Nombre de Centre de Formation Départemental (CFD)

Un autre indicateur de notre croissance et de notre impact accru est le doublement du nombre de Centre de Formation Départemental (CFD). Cette augmentation reflète non seulement l'intérêt grandissant pour nos formations, mais aussi la qualité et la pertinence de celles-ci auprès d'un public de plus en plus large. Cela marque une étape significative dans notre mission de promouvoir des pratiques sécuritaires et responsables.

Augmentation des Journées Nationales de Prévention de la Noyade

La multiplication des Journées Nationales de Prévention de la Noyade en France et dans les Dom-Tom est un succès remarquable. Ces journées jouent un rôle crucial dans la sensibilisation du public aux dangers de la noyade et dans la diffusion des bonnes pratiques pour la sécurité aquatique. L'élargissement de cette initiative témoigne de notre engagement envers la prévention et la sécurité du public dans toutes les régions.

Nos avancées

Sollicitation auprès du CNOSF pour Participation aux JO

La demande du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) à la participation de notre fédération aux Jeux Olympiques, au sein du Club France, représente une étape majeure. Cela démontre notre désir de mettre en avant l'excellence et le professionnalisme de notre fédération sur la scène internationale, tout en favorisant le rayonnement de nos disciplines. 6 bénévoles sont attendues le 9 et 10 Aout 2024 à la Villette pour tenir un stand de Gestes qui Sauvent et de Prévention de la Noyade.

Obtention de l'Agrément SST

L'obtention de l'agrément Sauvetage et Secourisme du Travail (SST) est une reconnaissance notable de la qualité de notre programme de formation. Cet agrément atteste de notre capacité à former les individus selon les standards nationaux en matière de prévention des risques professionnels et de premiers secours. Cela représente une avancée significative dans notre contribution à la sécurité sur le lieu de travail et souligne notre engagement envers le bien-être de la communauté.

L'évolution notable de l'engagement de la Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (FFMNS) au sein des milieux universitaires.

Cette année, nous avons constaté une augmentation significative du nombre de nos membres activement impliqués dans des programmes éducatifs universitaires. Nos interventions se sont diversifiées et enrichies, couvrant des thématiques essentielles telles que la réglementation en vigueur concernant la sécurité aquatique, les techniques de natation et de sauvetage secourisme, ainsi que des sessions spécialisées sur la relaxation et la gestion de l'aquaphobie. Cette dernière, en particulier, témoigne de notre volonté d'adresser non seulement les aspects techniques et réglementaires de notre discipline, mais également les barrières psychologiques qui peuvent empêcher l'accès à la natation pour tous.

L'importance de ces interventions réside dans leur capacité à sensibiliser les étudiants, futurs collègues à l'importance de la sécurité aquatique, à enrichir leurs connaissances et compétences pratiques en matière de sauvetage et à promouvoir le bien-être par le biais d'activités aquatiques. De plus, ces collaborations avec les universités ouvrent la voie à de futures synergies et partenariats, dans l'objectif de renforcer la présence de la natation-sauvetage secourisme dans les programmes éducatifs et de formation professionnelle.

Conclusion

Ces avancées reflètent l'engagement, le dévouement, et la passion de tous les membres de notre fédération. Elles témoignent de notre capacité à faire une différence significative dans la vie des gens, à travers la prévention, la formation, et la promotion de la sécurité. En regardant vers l'avenir, nous restons déterminés à poursuivre sur cette voie de progrès et d'innovation, tout en renforçant notre impact et en élargissant notre portée.

Perceptives

Notre fédération est à un tournant stratégique, avec des avancées significatives et des projets ambitieux qui dessinent l'avenir. Voici les perspectives de développement qui guideront nos actions dans les années à venir.

Déploiement des Formations SST

Fort de l'agrément SST récemment acquis, nous envisageons de déployer nos formations à un spectre plus large d'organisations. Cette expansion couvrira divers secteurs d'activité, en mettant un accent particulier sur les entreprises et les piscines. Nous adapterons nos sessions de formation aux besoins spécifiques de chaque partenaire, assurant la promotion des meilleures pratiques en matière de sécurité et de prévention. Cet élargissement de notre offre vise à renforcer notre impact et notre présence sur le terrain.

Renforcement de notre Équipe de Formateurs

Pour accompagner cette croissance et répondre à la demande croissante pour nos formations Secourisme, l'élargissement de notre équipe de formateurs devient une priorité. Nous nous engageons à former des formateurs qualifiés, dotés d'une expertise reconnue et d'une passion pour la transmission des connaissances en matière de sécurité et de secourisme.

Collaboration avec les Municipalités et les Piscines

Nous cherchons à établir des partenariats stratégiques avec les municipalités et les piscines. L'objectif est de devenir un acteur clé dans la prévention des risques professionnels et la formation au secourisme spécifiquement en milieu aquatique. Ces collaborations viseront à améliorer la sécurité des équipes et des usagers, reflétant notre engagement envers la protection de tous.

Développement de Supports Pédagogiques

Pour assurer l'efficacité et l'accessibilité de toutes nos formations, nous mettrons en place des supports pédagogiques innovants et adaptés. Ces ressources contribueront à enrichir l'expérience d'apprentissage des participants et à maximiser l'impact de nos enseignements.

Perceptives

Relance des Formations en Gymnastique Aquatique/Aqua-Forme

Nous prévoyons de relancer et de dynamiser nos formations en Gymnastique Aquatique/Aqua-Forme. Ces activités, prisées pour leurs bienfaits sur la santé et le bien-être, nécessitent un encadrement professionnel et qualifié que nous sommes en mesure de fournir.

Mise en Relation des Clubs de Sauvetage

Dans l'optique de stimuler la compétition amicale et le perfectionnement des techniques de sauvetage, nous envisageons d'organiser un championnat national de sauvetage. Ce projet favorisera l'échange entre clubs et renforcera l'esprit d'équipe au sein de notre fédération.

Création du Diplôme « Surveillant Aquatique »

En partenariat avec le Syndicat National Professionnel des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (SNPMNS), nous proposons de déposer un dossier pour la création du diplôme de « Surveillant Aquatique ». Cette certification, spécifiquement conçue pour les professionnels opérant en milieu aquatique, visera à standardiser et à reconnaître les compétences essentielles pour la surveillance et la sécurité des activités aquatiques.

L'extension de nos efforts de sensibilisation et de formation au domaine de l'éducation primaire et secondaire.

Cela représente une opportunité capitale pour inculquer dès le plus jeune âge les principes du secourisme et la prévention de la noyade. L'intégration de modules dédiés à la natation-sauvetage secourisme au sein des curriculums scolaires peut jouer un rôle crucial dans la réduction des incidents liés à l'eau. En exposant les jeunes étudiants à ces compétences vitales, non seulement nous augmentons leur capacité à assurer leur propre sécurité et celle des autres dans des environnements aquatiques, mais nous éveillons également chez eux l'intérêt pour le métier de maître-nageur sauveteur.

Une formation précoce dans ce domaine crée une base solide sur laquelle les compétences peuvent être développées et affinées au fil du temps. Cela ouvre la porte à une génération future de professionnels hautement qualifiés et passionnés, prêts à prendre le relais pour garantir la sécurité aquatique.

L'agrément Sport par le Ministère des Sports et JOP

Dans le cadre de nos démarches continues d'amélioration et d'excellence, la Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (FFMNS) s'engage à respecter scrupuleusement les critères d'agrément sportif établis par le ministère des Sports. Cet engagement s'inscrit dans une volonté de promouvoir les activités de natation et de sauvetage aquatique, non seulement comme disciplines sportives à part entière, mais aussi comme compétences essentielles à la sécurité et au bien-être de tous. L'obtention de l'agrément sport est pour notre fédération un objectif prioritaire, reflet de notre professionnalisme et de notre engagement en faveur de la promotion des sports aquatiques en France. Cet agrément témoignera de notre capacité à offrir un encadrement de qualité, conforme aux normes nationales, et à contribuer activement à l'atteinte des objectifs du ministère des Sports en matière de développement sportif, d'éducation par le sport et de prévention par les activités physiques et sportives.

Ces perspectives illustrent notre volonté de continuer à innover, à nous développer, et à contribuer activement à la sécurité et au bien-être de la population. En travaillant ensemble, nous sommes convaincus de pouvoir atteindre ces objectifs ambitieux et de renforcer notre position dans notre domaine.